



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 13 octobre 2022

Donner un nouvel ECLAT au bien vieillir : une convention de partenariat et des projets ciblés

Le 13 octobre 2022, la Carsat Bretagne et la Communauté de communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime signent une convention de partenariat dans le cadre de la démarche ECLAT (Engagement Commun pour le Logement et l'Autonomie sur les Territoires) initiée début 2021. Les actions concrètes issues des ateliers participatifs organisés un an plus tôt ont fait l'objet d'un appel à projets financés par l'Assurance retraite et la Carsat Bretagne. 13 projets ont été déposés de janvier à mars 2022 : 5 sont financés pour un montant total de 48 000 €

La démarche ECLAT : un contrat de territoire au service du bien vieillir

Initiée par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), la démarche ECLAT (Engagement Commun pour le Logement et l'Autonomie sur les Territoires) est engagée sur des territoires à forte densité de personnes âgées et prioritaires en fonction d'un certain nombre de critères (habitat, santé, social...) avec le soutien de la collectivité locale concernée. Elle prend la forme d'un contrat de territoire et vise une offre de service globale pour améliorer les conditions de vie des retraités en prenant compte l'ensemble des champs de leur autonomie.

En janvier 2021, la Carsat Bretagne propose à la Communauté de communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime de lancer cette démarche sur son territoire en y associant de nombreux partenaires (Soliha, Fédération des centres sociaux, élus, Conseil départemental, bailleurs sociaux, CPAM, CAF, acteurs locaux...).

A l'origine, un diagnostic et des ateliers participatifs

Les résultats du diagnostic réalisé entre janvier et juin 2021 ont mis en lumière certaines fragilités du territoire et ont généré 4 axes de travail prioritaires :

- l'adaptation des logements,
- la santé,
- le lien social et la vie associative,
- et la promotion du bien-vieillir.

Le 21 septembre 2021, des **ateliers participatifs** ont été organisés en présence de représentants institutionnels, d'élus, d'acteurs locaux et de représentants des habitants.

A l'issue des ateliers, un axe transversal à l'ensemble des thématiques est apparu comme majeur : celui de la mobilité et de l'accessibilité, gage d'un meilleur accès aux services et aux droits.

5 projets financés pour un montant total de 48 000 euros

13 projets ont été déposés dans le cadre de l'appel à projets ECLAT de janvier à mars 2022 : 5 sont financés pour un montant total de 48 000 €

Projet 1:

Nom du projet : Ti-Buhez (la maison de vie) : Un tiers-lieu en Presqu'île de Crozon

Porteur : Hôpital local de Crozon

<u>Descriptif:</u> Création d'un tiers-lieu au sein du Centre Hospitalier ouvert à la population extérieure et en particulier aux personnes âgées isolées vivant sur le territoire en partenariat avec différents acteurs locaux (association, CS, écoles). Une trentaine d'activités etinterventions différentes sont envisagées.

Projet 2 et 3:

Nom du projet : Tiss'âges

Porteurs: Association AILES et Centre social ULAMIR Crozon

<u>Descriptif</u>: Dispositif de cohabitation intergénérationnelle pour apporter une réponse à l'isolement et à la solitude des séniors. Le senior met à disposition une partie de son logement à un jeune étudiant ou salarié, en contrepartie de menus services (ou non) selon la formule choisie.

Projet 4:

Nom du projet : Structuration d'un réseau d'entraide

Porteur : Association La Soupape

<u>Descriptif</u>: Développement d'un réseau d'entraide et de diffusion des informations, à destination des aidants mais aussi d'un plus vaste public afin d'élargir les opportunités d'accès à l'information pour les publics isolés.

Projet 5:

Nom du projet : Les tournées de l'autonomie

Porteur: Soliha 29

Descriptif: Projet de sensibilisation consistant à l'organisation de demi-journées d'information sur les communes du territoire de la presqu'île de Crozon Aulne Maritime, par exemple, les jours de marchés. L'objectif est d'utiliser un véhicule, aménagé et adapté au handicap, selon la logique du démonstrateur mobile et itinérant, équipé tel un habitat adapté aux personnes âgées et de déployer un stand d'information. Les personnes intéressées pourront visiter le véhicule et bénéficier d'information, sur toute la chaine d'accompagnement liée à l'adaptation préventive du logement, et astuces pour rendre son logement plus sûr, confortable, économe et sain. Les visiteurs pourront bénéficier de conseils de professionnels sur les aides techniques et accessoires innovants facilitant le quotidien à domicile.

Contacts presse

Carsat Bretagne: Suzana Siloret communication@carsat-bretagne.fr 07 60 63 85 35





Communauté de Communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime :

Laetitia Velly <u>communication@comcom-crozon.bzh</u> 02 98 27 24 76

A propos de la Carsat Bretagne :

Entreprise privée exerçant une mission publique, la Carsat Bretagne (Caisse d'Assurance retraite et de la Santé au Travail) est un organisme de Sécurité sociale. Elle assure trois grandes missions pour être aux côtés des salariés, des indépendants et des entreprises tout au long de la vie professionnelle et au moment de la retraite : la préparation et le paiement de la retraite ; la santé-sécurité au travail ; l'accompagnement des assurés fragilisés par leur état de santé et la prévention de la perte d'autonomie des retraités. www.carsat-bretagne.fr

A propos de la Communauté de communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime :

La Communauté de Communes rassemble dix communes : Argol, Camaret-sur-mer, Crozon, Landévennec, Lanvéoc, Le Faou, Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h, Roscanvel, Rosnoën, Telgruc-sur-mer, et compte au total 22 441 habitants. Parmi ses compétences figure la politique du logement et du cadre de vie. Elle mène des actions à caractère social et finance notamment le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de la presqu'île de Crozon et de l'Aulne maritime, qui s'adresse aux personnes de plus de 60 ans concernées par le vieillissement, le handicap et/ou la perte d'autonomie.